



**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SALBRIS DU 9 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à 17h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle Waquet, après convocation légale adressée le 2 juin deux mille vingt-trois, sous la présidence de Monsieur Alexandre AVRIL, Maire.

**Étaient présents : 24**

M. AVRIL, Maire, Mme COUTAUD, Mme GUYADER, Mme LUNEAU, Mme VIGNEULLE, M. JOUSSET, M. CHENEL, M. BENITO, Adjoint au Maire, Mme DESPONT, Mme CHAPERON, Mme MULLER, M. RUZE, Mme GILLET, M. MIANNAY, Mme LANOIX, M. DALLANÇON, M. AYVAZ, M. FALCOTET, M. PARROT, M. CHOLLET, M. MATHO, M. CHICAULT, Mme SMATEL, M. TEIXEIRA Conseillers municipaux.

**Absents avec pouvoir : 5**

Mme HEDAL donne pouvoir à Mme LUNEAU,  
M. SAUVAGET donne pouvoir à M. TEIXEIRA,  
Mme TEIXEIRA donne pouvoir à Mme COUTAUD,  
Mme BAHAIN donne pouvoir à M. CHICAULT,  
Mme LEBOUL donne pouvoir à Mme VIGNEULLE

Monsieur Marc SANDRAS, Madame Mélanie RUBAGOTTI GIRAULT, Mme Paritra MADHOW, Mme Anaëlle HOARAU, Mme Karine JACOBUCCI et Monsieur Mikael BOURDARAUD, agents municipaux, assistent à la séance.

Monsieur le Maire ouvre les travaux à 17h30.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

**Mme COUTAUD est nommée secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande ensuite à l'Assemblée délibérante d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 mai 2023.

**Le procès-verbal de la séance du 16 mai 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## ELECTIONS

### 1. ELECTIONS DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS AU COLLEGE DES GRANDS ELECTEURS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire rappelle que des élections sénatoriales se dérouleront le 24 septembre 2023 en vue de pourvoir au renouvellement de 170 sièges au Sénat (série 1).

Afin de constituer le collège électoral, le Conseil municipal de Salbris est invité à procéder à l'élection de ses délégués (15) et de leurs suppléants (5), le mode de scrutin applicable étant le scrutin de liste à la plus forte moyenne.

Les Conseillers municipaux sont invités à se reporter au décret n°2023-257 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ainsi qu'à l'arrêté préfectoral sur l'élection des sénateurs n°41-2023-22-00003 du 22 mai 2023.C

Monsieur le maire a constaté avant l'ouverture du scrutin que les candidatures ou listes de candidats, annexées au procès-verbal, avaient été déposées. Les candidatures / listes sont les suivantes :

- UNIS POUR SALBRIS
- ENSEMBLE POUR SALBRIS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare ce jour, vendredi 9 juin 2023 à 17h30 l'ouverture du scrutin pour la désignation des délégués (au nombre de 15) et de leurs suppléants (au nombre de 5).

#### **Résultat des votes pour la désignation des délégués :**

Nombre total de bulletins :	Nombre de bulletins blancs :	Nombre de bulletins nuls :	Nombre de suffrages exprimés :
29	0	0	29

- La liste UNIS POUR SALBRIS a obtenue 23 voix
- La liste ENSEMBLE POUR SALBRIS a obtenue 6 voix

La liste UNIS POUR SALBRIS obtient 12 mandats de délégués et 4 mandats de suppléants  
La liste ENSEMBLE POUR SALBRIS obtient 3 mandats de délégués et 1 mandat de suppléants

Ont été proclamés :

Délégués	Suppléants
<b>Liste UNIS POUR SALBRIS :</b> 1. Chantal COUTAUD 2. Raphaël JOUSSET 3. Annie GUYADER 4. Angel BENITO 5. Catherine LUNEAU 6. Daniel RUZE 7. Aline VIGNEULLE 8. Jean-Paul MIANNAY 9. Catalina CHAPERON 10. Jean-Pierre DALLANÇON 11. Annie MULLER 12. Noël PARROT	<b>Liste UNIS POUR SALBRIS :</b> 1. Arnaud CHENEL 2. Marlène LANOIX 3. Alain FALCOTET 4. Clémence LEBOUL 5. Dominique CHOLLET

13. Françoise DESPONT 14. Hakan AYVAZ 15. Geneviève HEDAL	
<b>Liste ENSEMBLE POUR SALBRIS :</b> 1. Christophe MATHO 2. Fadhila SMATEL 3. Pascal SAUVAGET	<b>Liste ENSEMBLE POUR SALBRIS :</b> 1. Isabelle BAHAIN 2. Jean CHICAULT

Monsieur Jean-Paul MIANNAY refuse son mandat de délégué après la proclamation de l'élection ; Monsieur Arnaud CHENEL devient donc délégué titulaire.

Cette élection a fait l'objet d'un procès-verbal, lequel a été affiché conformément et transmis en Préfecture de Loir-et-Cher à l'issue du scrutin.

*Monsieur Jean-Paul MIANNAY explique son refus de mandat après la proclamation des résultats : « je fais partie de la génération 1966, je suis de ceux qui sont les plus impactés par la réforme des retraites. Or aujourd'hui on me demande d'élire un sénateur qui, lui, n'est en aucune façon impacté par cette réforme ... ce qui n'est toujours pas à l'ordre du jour au sein du Parlement.*

*En conséquence je me retire de cette élection... je rappelle qu'il est écrit au-dessus du parlement : "Liberté" on n'a pas trop à se plaindre ... "Fraternité" on peut encore faire des efforts et enfin "Egalité", là les différences deviennent abyssales comme la fosse des..... Mariannes ! »*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a pris fin à 18h10.

La secrétaire de séance,  
Chantal COUTAUD

*C. Coutaud*

Le Maire,  
Alexandre AVRIL



